

BO | Bulletin officiel PE | de Pôle emploi

N° 43 du 23 mai 2019

Sommaire chronologique

Décision DG n° 2019-54 du 22 mai 2019

Liste des lauréats de la sélection interne de cadre opérationnel (niveau IVA – filière management opérationnel) -----2

Décision DG n° 2019-54 du 22 mai 2019

Liste des lauréats de la sélection interne de cadre opérationnel (niveau IVA – filière management opérationnel)

Le directeur général de Pôle emploi,

Vu :

- les articles L.5312-1 et suivants jusqu'à L.5312-14 et R.5312-4, R.5312-5 et R.5312-6 A R.5312-32 du code du travail,
- le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de pôle emploi, notamment son article 7,
- la décision n° 2004-33 du 2 janvier 2004, relative aux conditions pour se présenter aux épreuves de sélection interne,
- la décision n° 2006-282 du 15 février 2006, relative aux modalités de validation interne de compétences et d'acquis professionnel (VIAP sur dossier), abrogeant la décision n° 2004-670 du 27 mai 2004,
- l'accord du 13 juillet 2010 portant adaptation de certaines règles de gestion de ressources humaines pour les agents de droit public,
- la décision n° 2018-112 du 29 novembre 2018 portant ouverture de la sélection interne de cadre opérationnel (niveau IVA filiere management operationnel) et accès à la VIAP sur épreuve de niveau III,

Décide :

Article 1

Le jury national, après avoir délibéré le 22 mai 2019, a arrêté la liste principale et la liste complémentaire des lauréats à la sélection interne de cadre opérationnel (niveau IVA – filière management opérationnel).

Ces listes, classées par ordre alphabétique, sont annexées à la présente décision.

Article 2

Le jury national était composé de la façon suivante :

- Josepha Costa, présidente du jury (DRH&RS)
- Marie Balland (Bretagne)
- Jean-Paul Canoni (Occitanie)
- Pascale Guiraud (la Réunion)
- Arnaud Lapeyrade (établissement siège)
- Pauline Laudernet (Guyane)
- Catherine Le Brun Choquet (Paca)
- Emmanuelle Leroy (Hauts de France)
- Michele Ragot (Grand Est)
- Lydia Rodier (Auvergne Rhône-Alpes)

A Paris, le 22 mai 2019

La présidente du jury national
Josepha Costa

Sélection interne de cadre opérationnel 2019

Lauréats en liste principale

- Allmang Annweiler Maybellene (Occitanie)
- Baudot Jessie (Bretagne)
- Cantrin Vincent (Provence Alpes Côte-d'Azur)
- Carpinteiro Sonia (Occitanie)
- Charlery Sylvie (Ile de France)
- Chassignolle Amandine (Occitanie)
- Delor Géraldine (Guyane)
- Faure Bénédicte (Provence Alpes Côte-d'Azur)
- Fix Charlotte (Hauts de France)
- Fizet Patricia (Ile de France)
- Gabon Sandrine (Ile de France)
- Garcia Micheline (Provence Alpes Côte-d'Azur)
- Hoarau Sylvie (La Réunion)
- Karboub Hanene (Ile de France)
- Kelindjian Laurent (Auvergne Rhône-Alpes)
- Kenkle Virginie (La Réunion)
- Lauret Denise (La Réunion)
- Mariadassou Valérie (Auvergne Rhône-Alpes)
- Meridja Melaaz (Ile de France)
- Ulloa Del Toro Frédérique (Ile de France)

Lauréats en liste complémentaire

- Benamara Cherif (Ile de France)
- Benoît Christine (Provence Alpes Côte-d'Azur)
- Brilliet Stéphanie (Provence Alpes Côte-d'Azur)
- Bristol Camille (Martinique)
- Lefebvre Viviane (Occitanie)
- Louvel Véronique (Provence Alpes Côte-d'Azur)
- Maturel Caroline (Ile de France)